

**Décodage d'une opération promotionnelle AFIBEL :  
Grand prix final de 12 x 500 €**

**Côté pile :**

Le courrier adressé par AFIBEL

*« La somme mise en jeu comme le stipule le règlement a été répartie entre tous les participants. Compte tenu du nombre de participants le chèque qui vous revient est de 2 €. Nous l'aurions souhaité plus important et c'est pourquoi, pour vous être agréable, nous vous offrons la possibilité de remplacer ce chèque de 2 € par un chèque-réduction de 10 € ».*

**Côté face :**

Une conversion de chèque en bon d'achat plus avantageux pour AFIBEL

HYPOTHESE N°1	HYPOTHESE N°2
200 000 bénéficiaires d'un chèque de 2€	200 000 bénéficiaires d'un bon d'achat de 10 €
= 400 000 € de dépenses (hors frais d'envoi)	= 0 € de dépenses = des commandes supplémentaires avec certes une marge réduite de 10 €, mais partiellement compensée par les frais de port de 5,50 €

Le client peut réclamer le chèque bancaire de 2 €. Mais dépenser un timbre postal et du temps pour effectuer cette démarche n'est guère rentable.

**INFO-ALERTE** est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le :  
**Réseau anti-arnaques, association partenaire de l'UFC-Que Choisir**  
BP 60512, La Chapelle Saint Laurent, 79306 BRESSUIRE cedex  
(contact@arnaques-infos.org) - Site : www.arnaques-infos.org  
SIRET : 503 805 657 00031  
Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.  
Directeur de la publication : **Pascal TONNERRE**

